

Discours

du Vice-Chancelier von PAYER à Stuttgart.

Ce discours amena une crise politique au Conseil de Flandre.
Nous en reproduisons ci-dessous un extrait :

Belgische Kurier, 14 septembre 1918.

« Le pouvoir territorial peut être rétabli partout. La condition essentielle pour nous et nos alliés doit être que tout ce que nous possédions comme territoire au 1^{er} août 1914, nous soit restitué. L'Allemagne doit, en premier lieu, recouvrer ses colonies.

Nous, Allemands, nous pouvons, sitôt la paix signée, évacuer les territoires occupés; nous pouvons aussi, une fois qu'on en sera là, évacuer la Belgique.

Si nous et nos alliés sommes d'abord mis en possession de ce qui nous appartenait, si nous obtenons l'assurance qu'en Belgique, aucun autre État n'obtienne une situation meilleure que nous-mêmes, je crois pouvoir dire qu'alors nous pourrions abandonner la Belgique sans indemnité et sans conditions.

Les négociations ultérieures entre la Belgique et nous seront d'autant plus faciles que nos intérêts économiques sont souvent parallèles, par le fait que la Belgique est considérée par nous comme Hinterland. Nous n'avons pas non plus de raison de douter de ce que la question flamande en Belgique, tant discutée, soit tranchée dans le sens de la justice par des hommes d'État habiles. Nos adversaires nous ont obligés à envahir le territoire belge et à le conserver jusqu'à présent pour couvrir notre flanc; et si la Belgique est devenue un territoire de guerre, si elle a subi le poids de notre occupation, plus lourde en raison de l'attitude de ses propres alliés, on ne peut pas dire que ce fut pour elle un tort immérité. C'est une duperie de considérer la Belgique comme une victime innocente de notre politique et de la montrer, pour ainsi dire, sous un manteau de blanche innocence...

(Il énonce ensuite les accusations habituelles en vertu desquelles la Belgique se serait faite l'instrument de la politique anti-allemande de l'Angleterre et de la France.)

Lettre envoyée par le Conseil de Flandre au Gouverneur général, le 20 septembre 1918 (à propos du discours du vice-chancelier von PAYER).

EXCELLENCE,

C'est avec une stupéfaction peinée que le Conseil de Flandre, et avec celui-ci les milliers de Flamands qu'il représente et qui ont mis en lui sa confiance, ont appris le discours que le vice-chancelier de l'Empire a récemment prononcé à STUTTGART.

Il semble résulter de ce discours que, non seulement l'Allemagne est disposée à rétablir la Belgique comme Etat indépendant, mais aussi que la solution de la question flamande sera dorénavant laissée à la Belgique elle-même.

Que M. VON PAYER veuille entendre par le mot « Belgique » la même conception politique que l'Entente, il n'en faut pas douter. Si bien que ses déclarations aboutissent à cette conclusion que la question flamande cessera d'être considérée comme une question internationale et redeviendra simplement une question de politique intérieure, ce qui signifie pour les Flamands l'arrêt de mort du peuple Flamand.

Jusqu'à présent les Flamands avaient entendu de toutes autres paroles de la part de l'Allemagne : *L'Empire allemand fera tout ce qu'il pourra lors de la Conférence de la paix pour assurer le libre développement de la race flamande.* Ainsi parla, le 3 mars 1917, le Chancelier de l'Empire, VON BETHMANN-HOLLWEG, s'adressant à nos délégués et cela « conformément aux ordres reçus de Sa Majesté ».

Ces mots ont été répétés sans aucune restriction par ses successeurs.

Lorsque le Conseil de Flandre, le 20 juin dernier, élabora son manifeste au Peuple allemand, votre Excellence nous a fait savoir qu'elle était entièrement d'accord avec les commentaires de la *Kölnische Zeitung*, publiés dans son numéro 376, commentaires qui correspondaient avec nos propres conceptions, telles qu'elles s'étaient formées à la suite de nombreuses conférences avec le Gouvernement de l'Empire.

Dans cet article, on lisait notamment :

« Il faut pour le salut politique et national des deux races, aussi bien des Wallons que des Flamands, pousser la séparation administrative jusqu'à une véritable séparation ! »

« Pour l'Allemagne une telle solution serait une réelle garantie que l'influence française, qui se manifestait dans la Belgique de jadis, serait refoulée. »

Dans le discours du vice-chancelier, pour autant que nous puissions nous en rendre compte, il n'est plus question de ces garanties réelles. Actuellement, l'on attend tout du sentiment de la justice et de la sagesse des hommes d'Etat, deux qualités que les Flamands n'ont jamais vu se manifester en leur faveur; et, étant donné qu'il n'est pas croyable que M. VON PAYER ait parlé de cette façon sans avoir pris auparavant l'avis du Chancelier de l'Empire et d'autres autorités inspiratrices de la politique du REICH, nous nous demandons si les promesses, qui ont été faites si récemment encore par le Chancelier, ne sont donc plus valables.

EXCELLENCE,

Dans cette anxiété de notre cœur et de notre peuple, nous nous adressons à vous, pleins de confiance; à vous qui nous avez donné votre parole d'honnête homme que la situation flamande telle qu'elle existait en Belgique avant la guerre, ne pourrait plus subsister dans l'avenir.

Nous avons l'espoir que vous voudrez bien et que vous pourrez nous donner l'assurance que Sa Majesté l'Empereur Allemand, qui vous a envoyé ici et qui nous a adressé par votre bouche tant de paroles encourageantes, a conservé les mêmes intentions vis-à-vis de nous.

Nous attendons une semblable assurance avec d'autant plus de confiance que nous ne voyons pas que la réalisation de la séparation politique aussi bien qu'administrative — la sauvegarde de la Flandre — soit inconciliable avec la solution du problème Belge, ni qu'elle puisse être un obstacle à la paix.



Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16